

**CHAMP D'APPLICATION** - Les présentes conditions particulières (CPA) s'appliquent à tous les contrats d'approvisionnement, notamment les contrats de fourniture de pièces de rechange (PR) avec CLAAS L'exécution des commandes vaut acceptation des présentes conditions et renonciation par le Fournisseur à ses conditions de vente.

**EMBALLAGE ET MARQUAGE - DOCUMENTATION** - Toutes les expéditions doivent être convenablement emballées, marquées et mises à disposition aux frais du Fournisseur selon les instructions de CLAAS. Le Fournisseur reconnaît que CLAAS lui a remis la charte graphique de CLAAS et s'engage à la respecter scrupuleusement.

**LIVRAISON - LOGISTIQUE - PREVISIONS - MODIFICATION - OUTILLAGES SPECIFIQUES (OS)** - Les délais de livraison sont impératifs et le Fournisseur supportera, quelque soit l'incoterm retenu, les coûts consécutifs aux retards sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire. CLAAS se réserve le droit, en cas de retard de livraison, de résilier tout ou partie de ses engagements. Toute livraison anticipée ne pourra être admise par CLAAS sans accord préalable. Les parties conviendront d'un taux de service logistique qui sauf convention contraire expresse, ne sera pas inférieur à 95%. Dans le cas d'un non respect répété du taux de service, le Fournisseur s'engage à présenter à CLAAS un plan d'action précis sous 5 jours ouvrés. Les OS commandés par CLAAS sont la propriété de CLAAS, même en l'absence de prêt à usage signé par le Fournisseur, et doivent être marqués par le Fournisseur au nom de CLAAS. Dans le cas où CLAAS prêterait au Fournisseur des OS en vue de leur usage, ceux-ci seront utilisés par le Fournisseur exclusivement pour le compte de CLAAS. Ils ne doivent être ni transférés, ni modifiés, ni détruits sans l'autorisation préalable et écrite de CLAAS. Le Fournisseur supporte les risques de la garde de ces OS, il doit les assurer pour leur valeur de remplacement et les entretenir à ses frais.

**TRANSFERT DES RISQUES - TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ** - Sauf stipulation contraire de la commande, les produits sont vendus à CLAAS DDP (Delivery Duty Paid) INCOTERM 2000 au lieu convenu. Aucune clause de réserve de propriété stipulée par le Fournisseur ne sera opposable à CLAAS.

**APPROVISIONNEMENTS - OBLIGATION DE FOURNITURE DE PR - LISTE DE PR RECOMMANDÉE** - Le Fournisseur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des approvisionnements de CLAAS pour les PR. Sauf convention contraire écrite, le Fournisseur tiendra un stock dit de sécurité soit dans ses locaux, soit chez CLAAS, soit sur une plate-forme logistique, de 30 jours ouvrés de consommation normale pour les PR à rotation normale. Pour les autres PR, le Fournisseur s'engage à donner un délai de livraison raisonnable sous 5 jours ouvrés. En outre, le Fournisseur autorise expressément et d'avance CLAAS à s'adresser directement auprès de son propre fournisseur pour les pièces de maintenance et d'usure. Le Fournisseur s'engage à assurer la fourniture de PR pendant une durée de 15 ans après la vente à un client final du dernier tracteur d'un modèle quelconque de la gamme sur lequel la pièce a été montée. Dans l'hypothèse où le Fournisseur décide d'arrêter la fabrication d'une PR, il en informera au préalable CLAAS et devra stocker, à ses frais, la quantité correspondante aux besoins de CLAAS. Aucune destruction de stock ne pourra être faite sans l'accord préalable et écrit de CLAAS.

**PRIX - COMPÉTITIVITE - PAIEMENT** - Les prix sont fixés à la date de la commande de CLAAS au Fournisseur et seront libellés en Euros. Le paiement devra être effectué à 45 jours fin de mois date de facture. Le paiement à 14 jours net donnera lieu à un escompte de 3%. Les pénalités de retard du Fournisseur seront limitées à celles qui résulteraient de l'application d'un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Toute demande de modification apportée aux prix doit être communiquée au plus tard en mai de l'année en cours pour une application au plus tôt le 1<sup>er</sup> octobre de la même année. En cas de perte de compétitivité avérée du Fournisseur CLAAS se réserve le droit de résilier sans préavis ni indemnité la commande relative à PR concernée, sans que cela affecte la validité des autres commandes / contrats. Le règlement en date de valeur répondra à la définition du jour ouvré. Pour les paiements à l'étranger, un jour ouvré est un jour ouvré à la fois à Paris et dans le pays de la devise de règlement. CLAAS aura le droit de compenser ses dettes avec toute somme que pourrait lui devoir le Fournisseur. Le paiement ne vaut pas accord sur les produits livrés ni sur le montant facturé et n'emporte en aucun cas renonciation à un recours ultérieur.

**GARANTIE - RESPONSABILITÉ - QUALITÉ - ASSURANCE - ECHANGE STANDARD** - Le Fournisseur est responsable de la qualité des PR livrées et met en place un système d'assurance et de gestion de qualité adapté aux méthodes et critères définis par les documents techniques, normes et cahier des charges dont le Fournisseur a pris connaissance préalablement à la commande. L'agrément des échantillons initiaux par CLAAS ne dégage pas le Fournisseur de sa responsabilité. Le Fournisseur est responsable de son produit et de ses prestations vis-à-vis de CLAAS et le cas échéant des tiers, notwithstanding toute clause contraire. Il garantit CLAAS contre tous vices apparents et cachés de ses produits et est tenu d'une obligation de résultat. Le Fournisseur accorde à CLAAS une garantie couvrant le remboursement ou le remplacement gratuit des pièces défectueuses, la main d'œuvre, le remboursement des dommages causés par la pièce défectueuse à d'autres pièces du tracteur, les frais de distribution, et assure le remboursement des coûts de garantie que CLAAS accorde aux clients finaux. Le Fournisseur prendra également à sa charge l'ensemble des coûts supportés par CLAAS en cas de rappel des tracteurs pour un défaut du produit fourni par le Fournisseur. Le Fournisseur en tant que professionnel de sa spécialité garanti à CLAAS, à la date d'expression de besoin ferme de ses produits par CLAAS, la conformité de ceux-ci à la réglementation en vigueur ou officiellement annoncée comme devant entrer en application à une date précise dans le pays de destination du tracteur, lorsque ces pays sont spécifiés par CLAAS. Le Fournisseur indemniserà CLAAS contre toutes conséquences de la responsabilité pouvant lui incomber personnellement en raison de dommages corporels, matériels ou moraux causés aux tiers, à CLAAS et à ses ayant cause. Sous réserve des opérations de rappel visées ci-dessus, la période de garantie sera de 12 mois (avec un nombre d'heures de service illimité) pour toutes les PR, à compter de la date de facturation à l'utilisateur final, étant précisé que cette période ne pourra excéder 24 mois à partir de la date de facturation du Fournisseur à CLAAS. Le Fournisseur souscritra une police d'assurance Responsabilité Civile Produits après livraison le garantissant pour un montant suffisant contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir en cas de dommages corporels, matériels et immatériels, consécutifs ou non, causés à CLAAS ou à des tiers, du fait de ses produits. Cette assurance devra prendre en compte les campagnes de rappel engagées par CLAAS. Cette assurance ne constitue pas une limite de responsabilité du Fournisseur. Dans le cadre de la mise en place d'un "programme d'échange standard", il pourra être demandé au Fournisseur une remise en état du produit soit au forfait, soit au coût réel au libre choix de CLAAS. Le coût de la réparation ne pourra pas être supérieur à 60% du coût de la pièce neuve.

**CONFIDENTIALITÉ - PUBLICITÉ - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE** - Les accords conclus entre le Fournisseur et CLAAS sont confidentiels. Le Fournisseur s'engage à garder confidentiels et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers l'ensemble des documents et biens qui lui auraient été transmis par CLAAS ou auxquels il aurait eu accès à l'occasion de la commande, ainsi que les réalisations qui en seraient issues. CLAAS sera titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle, ainsi que du savoir-faire générés par le Fournisseur ou ses sous-traitants dans l'exécution d'une commande portant sur des éléments spécifiques à CLAAS constitué de tout produit ou PR entièrement réalisé ou toute adaptation spécifique d'un produit préexistant aux besoins de CLAAS conformément à un cahier des charges fourni par CLAAS. Le Fournisseur cède à titre exclusif à CLAAS l'ensemble des droits découlant de la propriété intellectuelle des éléments spécifiques à CLAAS protégeables par le droit d'auteur, et cela pour l'exploitation de ces droits pendant toute leur durée, dans le monde entier, sans limitation d'étendue ou de destination. Si le Fournisseur a élaboré des plans et des modèles pour l'exécution de la commande, CLAAS se réserve le droit de reproduire et d'utiliser ces documents dans le cadre de ses activités.

**CLAUSE RESOLUTOIRE** - En cas de manquement par le Fournisseur à ses obligations contractuelles essentielles, CLAAS aura la faculté, après mise en demeure restée sans effet pendant un délai d'un mois, de résilier de plein droit ses commandes, sans préjudice de ses droits à dommages et intérêts.

**INTUITU PERSONAE - SOUS TRAITANCE** - CLAAS pourra résilier de plein droit sans préavis les accords entre CLAAS et le Fournisseur, en cas de manquement à l'obligation de ne pas céder ou transférer sans l'accord écrit préalable de CLAAS, en cas de changement de contrôle effectif direct ou indirect de sa société dont le Fournisseur a l'obligation d'informer CLAAS. Le Fournisseur ne peut sous-traiter ses obligations sans l'accord écrit et préalable de CLAAS. En cas de sous-traitance autorisée, il restera seul responsable vis-à-vis de CLAAS.

**LOI APPLICABLE - JURIDICTION** - Les relations entre CLAAS et le Fournisseur sont soumises au droit français. Tout litige entre les parties qui ne pourra pas être réglé à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Grande Instance de Paris (France).

**SCOPE** - These special terms and conditions (hereinafter "STC") shall apply to all procurement contracts, in particular contracts for the supply of spare parts ("SPs") entered into with CLAAS. Performance of orders shall be deemed agreement to these terms and conditions and a waiver by the Supplier to apply its own conditions of sale.

**PACKAGING AND MARKING - DOCUMENTATION** - All shipments shall be properly packaged marked and placed at CLAAS' disposal at the Supplier's expense in accordance with CLAAS' instructions. The Supplier acknowledges that CLAAS has provided it with CLAAS' graphic charter and undertakes to scrupulously comply therewith.

**DELIVERY - LOGISTICS - ESTIMATES - CHANGES - SPECIAL TOOLING (ST)** - Delivery periods shall be mandatory and, regardless of the Incoterm selected, the Supplier shall be liable for costs incurred due to delays in delivery, without any prior notice to perform being required. In the event of delayed delivery, CLAAS reserves the right to cancel all or any part of its commitments. CLAAS shall not accept early deliveries without prior agreement. The parties shall agree a level of logistical service, which, unless expressly agreed otherwise, shall not be less than 95%. In the event of repeated failure to meet this level of service, the Supplier shall present CLAAS with a precise action plan within 5 business days. STs ordered by CLAAS shall become CLAAS' property, including in the event the Supplier does not sign a loan for use agreement, and Supplier shall mark the tools with CLAAS' name. In the event that CLAAS lends STs to the Supplier for its use, the Supplier shall use such tools exclusively on behalf of CLAAS. Such tools shall not be transferred, modified or destroyed without CLAAS' prior written authorisation. The Supplier shall bear the risks inherent in the custody of such STs, and shall insure them for their replacement value and maintain them at its own expense.

**TRANSFER OF THE RISKS - TRANSFER OF TITLE** - Unless otherwise provided in the order, the products shall be sold to CLAAS DDP (Delivered Duty Paid) at the place agreed Incoterms 2000. No reservation of title provision that may be contained in the Supplier's terms and conditions shall be asserted against CLAAS.

**SUPPLY - OBLIGATION TO SUPPLY SPs - LIST OF RECOMMENDED SPs** - The Supplier undertakes to take all necessary measures in order to guarantee CLAAS' security of supply for said SPs. Unless otherwise agreed in writing, the Supplier shall maintain a safety stock equal to 30 business days of ordinary consumption of SPs with normal rotation. For other SPs, the Supplier undertakes to provide a reasonable delivery period, within 5 business days. Furthermore, the Supplier hereby expressly authorises CLAAS, in advance, to obtain maintenance and wear-and-tear parts directly from its own supplier. The Supplier undertakes to supply SPs for a period of 15 years after the sale to a final customer of the last tractor of any model whatsoever of the range in which the part was installed. In the event that the Supplier decides to stop production of a SP, it shall give CLAAS prior notice thereof and the Supplier shall stock, at its own expense, a quantity of SPs corresponding to CLAAS' requirements. No inventory shall be destroyed without CLAAS' prior written agreement.

**PRICES - COMPETITIVENESS - PAYMENT** - Prices shall be set on the date of CLAAS' order to the Supplier and shall be denominated in Euros. Payment shall be made 45 days from the end of the month in which the invoice is issued. 3% discount shall be applied in case of payment within 14 days net. In the event that the Supplier's terms and conditions provide for late payment penalties, such penalties shall be limited to an amount obtained by applying a rate equal to 3 times the legal rate of interest. All requests for a change in prices, whether an increase or a decrease, shall be communicated no later than May of the year underway for application no earlier than 1 October of the same year. It is expressly agreed that in the event of a duly documented loss of competitiveness by the Supplier, CLAAS reserves the right to cancel the order for the relevant SP without prior notice and without compensation. Such cancellation shall not affect the validity of other orders or contracts. Settlement on value date shall meet the definition of a business day. For payments abroad, a business day shall mean a business day in both Paris and in the country whose currency is used for making the payment. CLAAS shall have the right to set off amounts that it owes against all amounts owed to it by the Supplier. Payment shall not be deemed approval of products delivered nor agreement with the amount invoiced and shall in no event be deemed a waiver of the right to subsequent recourse.

**WARRANTY - LIABILITY - QUALITY - INSURANCE - EXCHANGE PROGRAM** - The Supplier shall be responsible for the quality of SPs delivered and shall set up a quality assurance and management system adapted to the methods and criteria set forth in the technical documents standards and terms of reference, with which the Supplier has become familiar prior to the order. CLAAS' approval of initial samples shall not discharge the Supplier from this responsibility. The Supplier shall warrant CLAAS against all apparent and latent defects. The Supplier shall be liable for its products and services despite any provision to the contrary in the Supplier's terms and conditions, and shall owe an obligation to achieve a determined result obligation. Furthermore, the Supplier shall provide CLAAS a warranty providing for a refund or replacement free of charge of defective parts, and covering labour, compensation for damage caused by the defective part to other components of the tractor, distribution expenses and reimbursement of costs incurred pursuant to the warranty that CLAAS grants final customers. The Supplier shall also bear all costs incurred by CLAAS in the event of a recall of tractors due to a defective product supplied by the Supplier. The Supplier, in its capacity as a professional in its field of speciality, shall warrant CLAAS, on the date that CLAAS communicates a firm requirement for its products, that its products comply with the laws and regulations in force or that have been officially announced as coming into force on a precise date in the country of the tractor's destination, provided such countries have been specified by CLAAS. The Supplier shall hold CLAAS harmless from all consequences of liability imposed on it personally for bodily injury, property damage or non-economic losses caused to third parties, CLAAS and its successors in interest. With the exception of the recall operations described hereinabove; the warranty period for all SPs shall be 12 months (for an unlimited number of hours of service) from the date the final user is invoiced. However, such period shall not exceed 24 months from the date the Supplier invoices CLAAS. The Supplier shall take out a products liability insurance policy providing sufficient cover for the financial consequences of any civil liability it may incur in the event of bodily injury, property damage and financial loss, whether consequential or otherwise, caused to CLAAS or to third parties by its products. Such insurance shall also cover recall operations initiated by CLAAS. Such insurance shall not constitute a limitation of the Supplier's liability. In the course of a "standard exchange program", the Supplier can be requested to refurbish the Product either at fixed-price or at real cost, at CLAAS' choice. The cost of the refurbishment will not exceed 60% of the price of a new part.

**CONFIDENTIALITY - ADVERTISING - INTELLECTUAL PROPERTY** - Agreements concluded between the Supplier and CLAAS shall be kept confidential. The Supplier undertakes to keep confidential and not to disclose or communicate to third parties any documents, that may be provided to it by CLAAS or to which it may have access in connection with the order, as well as items produced as a result thereof. CLAAS shall hold the intellectual and industrial property rights, as well as the know-how, generated by the Supplier or its subcontractors in fulfilling an order concerning specific components to CLAAS which shall mean any product or SP that is entirely produced, or any specific adaptation of a pre-existing product, for CLAAS' requirements, in accordance with terms of reference provided by CLAAS. The Supplier shall grant to CLAAS all intellectual property right specific to CLAAS that are protected by copyright, and such rights shall be granted for the entire duration thereof, in the whole world, without limitation as to scope or intended use. In the event the Supplier has produced plans and models in performing an order, CLAAS reserves the right to reproduce and use such documents in connection with its business activities.

**TERMINATION** - In the event that the Supplier breaches its material contractual obligations, after having given to the Supplier a formal notice to perform with which the Supplier fails to comply within a period of 1 month, CLAAS shall have the right to automatically terminate its orders, without prejudice to its rights to obtain damages.

**PERSONAL AGREEMENT - SUBCONTRACTING** - CLAAS shall have the right to automatically terminate said agreements without prior notice if the agreements concluded between CLAAS and the Supplier are to be assigned or transferred without CLAAS' prior written approval, and if there is any direct or indirect change in the actual control of its company, which the Supplier have to inform CLAAS. The Supplier shall not subcontract its obligations without CLAAS' prior written approval. In the event that subcontracting is authorised, the Supplier shall remain solely liable vis-à-vis CLAAS.

**GOVERNING LAW - JURISDICTION** - The relationship between CLAAS and the Supplier shall be governed by French law. The *Tribunal de Grande Instance* (district court) of Paris, France, shall have exclusive jurisdiction over all disputes between the parties that cannot be resolved amicably.